

ses fils prirent sa suite à la Révolution. On doit à Louis Dejean (1792 - 1870) la construction du cirque Napoléon, l'actuel cirque d'Hiver, inauguré en 1852 et dirigé depuis 1934 par la famille Bouglione. Auj., la plupart des cirques sont devenus des sociétés et les raisons sociales les plus importantes sont Amar, Pinder, Alexis Grüss et Arlette Grüss en France, Knie en Suisse, Roncalli et Krone en Allemagne, Ringling Bros and Barnum Bailey et The Big Apple Circus aux États-Unis. Il existe également des collectifs d'artistes dans les républiques de l'ex-URSS et de multiples troupes de théâtre acrobatique en Chine.

Depuis le début des années 1980 se développe un « nouveau cirque », qui utilise les codes traditionnels du spectacle classique pour tenter de créer des formes différentes : les cirques Plume, Archéos et Baroque en France, le cirque du Soleil au Canada, les cirques Gosch ou O en Allemagne et en Suisse en sont les représentants les plus significatifs.

**CIRRE** ou **CIRRHE** n.m. (lat. *cirrus*, filament) 1. ZOOL. Appendice ou prolongement en forme de fouet rameux ou de petit tentacule, aux fonctions variées, présent chez divers invertébrés. 2. BOT. Vrille des plantes grimpantes.

**CIRRHOSÉ** n.f. (du gr. *kirros*, roux). MÉD. Maladie du foie caractérisée par une altération des cellules (hépatocytes), une sclérose et des nodules de régénération. (Les causes les plus fréquentes sont l'alcoolisme et les hépatites virales.)

**CIRRHOTIQUE** adj. Relatif à la cirrhose. ♦ adj. et n. Atteint de cirrhose.

**CIRRIPEDE** n.m. (lat. *cirrus*, filament, et *pes*, *pedis*, pied). Crustacé inférieur marin fixé, comme l'anatife et la balane, ou parasite, comme la sacculine. (Les cirripèdes constituent une sous-classe.)

**CIRROCUMULUS** [sirokymylus] n.m. Nuage de la famille des cirrus formé par des groupes de petits flocons blancs séparés (ciel moutonné).

**CIRROSTRATUS** [sirostratus] n.m. Nuage de la famille des cirrus, qui forme un voile blanchâtre transparent produisant un halo autour de la Lune ou du Soleil.

**CIRRUS** [sirys] n.m. (mot lat., *filament*). Nuage blanc se formant entre 6 et 10 km d'altitude, en bandes ou filaments isolés, et qui apparaît à l'avant d'une dépression.

**CIRSE** n.m. (lat. *cirsiium*). Chardon très épineux des terrains incultes et des lieux humides, aux fruits dotés d'aigrettes plumeuses. (Famille des composées.)

**CISAILLE** n.f. (du lat. *caedere*, couper). [Souvent pl.] Outil en forme de pince coupante ou de gros ciseaux, servant à couper les métaux, à élaguer les arbres, etc.

**CISAILEMENT** n.m. 1. Action de cisailer ; son résultat. 2. Entailage d'une pièce métallique par une pièce contiguë en mouvement transversal. *Cisailement d'un boulon*. 3. Croisement sous un angle faible de deux courants de circulation routière qui vont dans le même sens.

**CISAILLER** v.t. 1. Couper avec des cisailles ou avec un instrument tranchant. 2. Rompre une pièce par cisailement.

**CISALPIN, E** adj. Situé en deçà des Alpes par rapport à Rome. *Gaule Cisalpine et Gaule Transalpine*.

**CISEAU** n.m. (du lat. *caedere*, couper). 1. Outil formé d'une lame ou d'une lige d'acier biseautée à l'une de ses extrémités, servant à travailler le bois, le fer, la pierre. 2. SPORTS. Prise de lutte, de catch qui consiste à croiser les jambes autour de l'adversaire. ♦ pl. 1. Instrument en acier à deux branches mobiles croisées sur un axe et tranchantes sur leur partie intérieure. 2. Mouvement des jambes évoquant un coup de ciseaux ; technique de saut en hauteur utilisant ce mouvement. *Sauter en ciseaux*.

**CISELEMENT** ou **CISELAGE** n.m. 1. Action de ciseler ; son résultat. 2. VITIC. Action de débarrasser une grappe de raisin des grains défectueux.

**CISELER** [sizale] v.t. [12] (de *ciseau*). 1. Travailler finement un ouvrage de métal, de pierre ou de toute autre matière dure à l'aide d'un ciseau, d'un cisélet. *Ciseler un bronze, un flambeau*. 2. TEXT. Découper au moyen de ciseaux des motifs décoratifs dans une étoffe. 3. CUIS. Faire des incisions peu profondes sur certains aliments (poisson, princip.), pour en faciliter la cuisson ; détailler des fines herbes en menus morceaux. 4. VITIC. Pratiquer le cisellement.

**CISELET** n.m. Petit ciseau ou pointe à l'usage des bronziers. *Les cisélets*.

**CISELEUR, EUSE** n. Artiste, artisan qui cisèle.

**CISELURE** n.f. 1. Action et art de ciseler. 2. Décor ciselé.

1. **CISTE** n.m. (gr. *kisthos*). Arbrisseau méditerranéen à fleurs blanches ou roses ornementales, dont une espèce fournit le labdanum. (Famille des cistacées.)

2. **CISTE** n.f. (gr. *kistiē*). ANTIQ. Corbeille, coffret portés notamment lors des mystères de Déméter, de Dionysos et de Cybèle, et contenant les objets du culte.

**CISTERCIEN, ENNE** adj. et n. Relatif à l'ordre de Cîteaux.

■ Les cisterciens constituent une branche monastique issue de l'abbaye bénédictine de Cîteaux, près de Dijon, et dont le fondateur fut en 1098 Robert de Molesmes. Sous l'impulsion de Bernard de Clairvaux, l'ordre connaît un essor considérable en Europe. Il se caractérise par un retour strict à la règle de saint Benoît, par une plus grande austérité et par l'exercice du travail manuel. À la fin du XVIII<sup>e</sup> s., A. de Rancé, abbé de la Trappe, crée une branche réformée de cisterciens, les trappistes.

**CISTRÉ** n.m. Instrument de musique à long manche, à cordes pincées et à fond plat (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> s.).

**CISTRON** n.m. (de *cis-* et de *trans-*). GÉNÉT. Gène, considéré sous l'angle de son fonctionnement, aboutissant à la synthèse d'une protéine.

**CISTUDE** n.f. (lat. *cistudo*). Tortue d'eau douce de l'Europe tempérée. (Long. max. 35 cm ; genre *Emys*, famille des émydides.)



cistude

**CITADELLE** n.f. (ital. *citadella*, du lat. *civitas*, cité). 1. Anc. Fort ou forteresse protégeant et contrôlant l'accès d'une ville. 2. Fig. Centre de résistance ; lieu où l'on défend, maintient certaines idées. *Une citadelle ouvrière*.

**CITADIN, E** adj. (ital.  *cittadin*, du lat. *civitas*, cité). Relatif à la ville. ♦ n. Personne habitant une ville.

**CITADINE** n.f. Automobile partie, adaptée à la circulation urbaine.

**CITATION** n.f. (lat. *citatio*). 1. Passage d'un auteur, d'un texte rapporté exactement et signalé comme tel. 2. DR. Assignation à comparaître en justice en tant que défendeur ou témoin. 3. MIL. Mise à l'ordre du jour, pour une action d'éclat, d'une personne, d'une unité.

**CITÉ** n.f. (lat. *civitas*). 1. Dans l'Antiquité et au Moyen Âge, unité politique et économique constituée par une ville et son territoire. ♦ *Droit de cité* : droit d'être admis au nombre des citoyens, avec l'ensemble de leurs prérogatives ; fait pour qqch d'être admis, toléré. 2. Litt. Ville. ♦ *Cité sainte* : ville partic. vénérée par les fidèles d'une religion. — *La cité céleste* : le paradis. 3. (Avec une majuscule.) Partie la plus ancienne de certaines villes. *La Cité de la Cité, à Paris. La Cité de Carcassonne*. 4. Groupe d'immeubles ayant la même destination. *Cité universitaire. Cité ouvrière*. — Ensemble de logements à loyer modéré. *La rénovation des cités*.

**CITÉ-DORTOIR** n.f. (pl.  *cités-dortoirs*). Agglomération suburbaine essentiellement destinée au logement. SYN. : *ville-dortoir*.

**CITÉ-JARDIN** n.f. (pl.  *cités-jardins*). Ville ou zone résidentielle largement pourvue d'espaces verts.

**CITER** v.t. (lat. *citare*). 1. Reproduire exactement un texte, les paroles de qq ; rapporter. 2. Désigner avec précision ; mentionner. *Citez-moi quelques comédies de Molière*. 3. DR. Assigner qq en justice. 4. MIL. Faire de qq l'objet d'une citation.

**CITERNE** n.f. (lat. *cisterna*, de *cista*, coffre). 1. Réservoir où l'on recueille et conserve les eaux de pluie. 2. Cuve fermée destinée à emmagasiner des liquides (vin, produits pétroliers, etc.). 3. Véhicule pour le transport des liquides.

**CITHARE** n.f. (gr. *kithara*). 1. Lyre munie d'une grande caisse de résonance. 2. Tout instrument à cordes tendues sur une caisse de résonance dépourvue de manche.

**CITHARÈDE** n. ANTIQ. GR. Personne qui accompagnait

**CITHARISTE** n. Instrumentiste qui joue de la cithare.

**CITIZEN BAND** [sitizənbænd] n.f. [pl.  *citizen bands*] (angl.  *citizen's band*). RADIOIFF. Bande de fréquence autour de 27 MHz utilisée pour les communications entre particuliers, notamment à bord de leurs véhicules. Recomm. off. :  *bande publique*. Abrév. :  *CB*.

**CITOYEN, ENNE** n. (de  *cité*). 1. Dans l'Antiquité, personne qui jouissait du droit de cité. 2. Membre d'un État, considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques. 3. Sous la Révolution française, titre substitué à « monsieur », « madame ». 4. Fam. péjor. Individu. *Un drôle de citoyen*. ♦ adj. Relatif à la citoyenneté et aux conditions de son exercice. *Une exigence citoyenne*.

**CITOYENNETÉ** n.f. Qualité de citoyen. — Situation créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen.

**CITRATE** n.m. (lat. *citrus*, citron). Sel de l'acide citrique.

**CITRINE** n.f. Quartz jaune appelé aussi *fausse topaze*.

**CITRIQUE** adj. CHIM. ORG. *Acide citrique* : acide carboxylique extrait du citron, des groseilles, de divers fruits.

**CITRON** n.m. (lat. *citrus*). 1. Fruit du citronnier, ovoïde, de couleur jaune et renfermant un jus acide riche en vitamine C. 2. Fam. Tête. ♦ adj. Inv. De la couleur du citron.

**CITRONNADÉ** n.f. Boisson préparée avec du jus ou du sirop de citron et de l'eau sucrée.

**CITRONNÉ, E** adj. 1. Qui sent le citron. 2. Où l'on a mis du jus de citron.

**CITRONNELLE** n.f. 1. Graminée aromatique des régions tropicales, cultivée pour son huile essentielle. 2. Plante contenant une huile essentielle à odeur citronnée, telle que l'armoise citronnelle, la mélisse, la verveine odorante.

**CITRONNIER** n.m. 1. Arbre du groupe des agrumes, cultivé dans les régions méditerranéennes et subtropicales, et produisant les citrons. (Genre *Citrus*, famille des rutacées.) 2. Bois de cet arbre, utilisé en ébénisterie. 3. *Citronnier de mer* : ximena.



citronnier

**CITROUILLE** n.f. (ital. *citruolo*, du lat. *citrus*, citron). Variété cultivée de courge, dont le fruit allongé, volumineux, peut atteindre 50 kg ; ce fruit (Nom sc. *Cucurbita pepo* ; famille des cucurbitacées.)



**CITRUS** [sitrys] d'origine tropicale sélectionnées : agrumes (citrus élémentaire, p. liées : famille de **CIVAISME** n.m. **CIVE** n.f. (lat.  *civis*) **CIVELLE** n.f. (C. guille au mon (d'eau) (Long. 3. **CIVET** n.m. (C. cives). Ragout mariné au vin sang. **1. CIVETTE** n.f. carnivore d'Asie bandes et de l' ( *civette urale*) (Long. 50 à 80 cm) tion de la poche parfumée. **2. CIVETTE** n.f. **CIVIÈRE** n.f. (du des provistos à transporter de deaux, etc. **1. CIVIL, E** adj. citoyens, leur ( Guerre civile - État civil - 1 loi à tous les cit personnes privé la législation de personnes, à la mission, aux co ne civile : pers une juridiction préjudice subi aux rapports ju pos. à pénal). L militaire ou rel civil. **4. Société** (meux de la poli tois. **2. CIVIL** n.m. 1. simnelles ne s' laire ni dans le d'un vêtement a tion du civil. De qui concerne le culiers ; la proc oppos. à pénal) **CIVILEMENT** adv. civil (par oppo autorités religie So main civiles) tessu. **CIVILISATEUR, I** page la civilisati **CIVILISATION** n. civiliser. 2. Ense cultures ; enseme nis, etc., qu'ill chinoise, europé de particulière r sinus sociétés, correspondants, gte. **4. Ensemble** supposés témoin tim positive des **CIVILISÉ, E** adj. tué, policé (par **CIVILISER** v.t. 1 d'un état jugé p supérieur d'évoli poser ses traits e, culiers, hébrog doméo. **2. Fam** manières de qqq une affaire péna **CIVILISTE** n. Spé **CIVILITÉ** n.f. (lat seances ♦ pl. l ments d'usage. **CIVIQUE** adj. 1 concerné le cito que. *Dans les ci ment conférés a discipline desti nité de citoyen*

une salade  
insalada.